



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEZEL

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt sept juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie.

Etaient présents : Hélène MAHAUT, Dominique TURPIN, Geoffroy BOURBE, Isabelle BUKI, Thierry LABARTHE, Micheline VOINIER, Marilisa TEIXEIRA, Angélique MENAGE, Philippe OLLIVON, Mylène SKALSKI, Gérard WELKER

Secrétaire de séance : Hélène MAHAUT

Formant la majorité des membres en exercice.

ORDRE DU JOUR

- 1) Décision budgétaire modificative n°1
- 2) Convention d'adhésion au paiement en ligne des recettes publiques locales

Ajout à l'ordre du jour adopté à l'unanimité :

- 3) Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes

Informations

Nézel en fête

- En cette période estivale, monsieur le Maire tient à remercier toutes les associations nézelloises pour la qualité de leurs animations du village qu'elles ont organisé pour le plus grand bonheur de tous :
 - o Le comité des fêtes avec la fête du village et la brocante,
 - o La caisse des écoles et les parents bénévoles pour notre traditionnelle kermesse de l'école Pasteur à l'issue du spectacle des écoliers très apprécié et superbement orchestré par nos enseignantes
 - o Nézel music pour l'animation musicale de la fête de la musique et de la fête de l'école
 - o Le TCN pour la fête du tennis
 - o La SCN pour les spectacles de danses de fin d'année

Monsieur le Maire rappelle également aux membres du conseil municipal les dates des prochaines représentations du spectacle de la Chouette Intrépide qui auront lieu les 29 et 30 juin prochain.

L'Association des coteaux de la Mauldre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Nézel a reçu un don de 100 plants de vigne de la part de l'association des coteaux de la Mauldre. Les membres présents remercient le président de cette association monsieur Philippe Ollivon pour ce geste et s'accordent à planter en février/mars 2020 cette mini vigne dans le potager du parc public Bellevue, qui pourra servir de site 'vitrine' à la production des parcelles à venir situées chemin de la Paquiere. Il va falloir faire preuve de patience avant d'ouvrir les premières bouteilles !

Conseil d'Ecole

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu le compte rendu du conseil d'école du 07 juin, dans lequel figure notamment les remerciements des parents d'élèves pour l'installation des nouveaux jeux de cours de l'école maternelle par la mairie.

1) Décision budgétaire modificative n°1 DLB 2019/25

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des fêtes et dans le cas où les subventions promises tarderaient à être perçues (comme c'est bien souvent le cas), monsieur le Maire propose d'augmenter le montant du prêt pour couvrir les besoins en trésorerie le cas échéant, dans le but d'anticiper une saine et bonne gestion de la trésorerie communale.

Ceci nécessite toutefois de prendre la décision budgétaire modificative suivante :

Article 21312 (DI) + 50 000 euros

Article 1641 (RI) +50 000 euros

Vu l'avis favorable de la commission des finances, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte cette décision budgétaire modificative,
- autorise Monsieur le Maire à faire en tout point le nécessaire pour cette modification budgétaire

2) Convention d'adhésion au paiement en ligne des recettes publiques locales DLB 2019/26

Vu le décret 2018-689 du 01/08/2018 relatif à l'obligation des administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne,

Vu la nécessité de proposer ce service pour les quelques recettes qui n'en bénéficient pas à l'heure actuelle (notamment locations de salles, portage de repas et micro crèche...),

Vu la convention d'adhésion au paiement en ligne proposée par la trésorerie, qui permettra aux usagers de se connecter sur tipi budget pour procéder au paiement à l'aide des informations indiquées sur les avis des sommes à payer.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au paiement en ligne des recettes publiques locales

**3) Indemnité de conseil allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de
receveurs des communes
DLB/2019/ 27**

Vu l'arrêté du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux,

- Suite à l'annonce du départ de Madame HUART le 12/08/2019 de la trésorerie de Mantes, il convient de lui verser une indemnité de conseil pour la gestion effectuée du 01/04/2019 au 11/08/2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à La majorité (une abstention et une voix contre) décide d'attribuer l'indemnité de conseil au taux de 100% à Madame HUART pour la période du 01/04/2019 au 11/08/2019. Charge Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires au paiement des indemnités de conseil.

QUESTIONS DIVERSES :

Plus personne ne demandant la parole, le conseil est clos à 21H30.

Dominique TURPIN

Maire de Nézel



**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE NEZEL**

SEANCE du 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le 27 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la mairie.

Etaient présents : Hélène MAHAUT, Dominique TURPIN, Geoffroy BOURBE, Isabelle BUKI, Thierry LABARTHE, Micheline VOINIER, Marilisa TEIXEIRA, Angélique MENAGE, Philippe OLLIVON, Mylène SKALSKI, Gérard WELKER

Secrétaire de séance : Hélène MAHAUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Prénom, nom	
Hélène MAHAUT	
Philippe OLLIVON	
Micheline VOINIER	
Dominique TURPIN	
Geoffroy BOURBE	
Isabelle BUKI	
Thierry LABARTHE	
Gérard WELKER	
Mylène SKALSKI	
Angélique MENAGE	
Marilisa TEIXEIRA	